

**Association Interdépartementale des
Correspondants de Presse (A.I.C.P.)**

C/o Hôtel de Ville

Square Weyhe

72190 COULAINES

Président : Christophe Herbé

Tél : 02-43-71-90-99

Coulaines, le 20 avril 2008

M. François-Régis HUTIN

Sipa Ouest-France

10, rue du Breil - ZI Rennes Sud-Est

35051 RENNES Cedex 9

Nos Réf. : CH/AI/414

Copie à : - M. Louis Echelard

- M. Jean-Paul Boucher

Objet : demande de rencontre avec une délégation

Monsieur le Président directeur général,

Une association interdépartementale des correspondants de presse est née en mars dernier. Elle est le reflet d'une situation de « ras-le-bol » qui touche l'ensemble de la presse locale française. Elle dénonce, entre autre, l'exploitation dont les correspondants sont les victimes au quotidien.

Partout, les correspondants se mobilisent pour obtenir le respect de leur dignité. En effet, comment accepter qu'une société de presse bafoue nos droits alors que nous remplissons largement à 60% les pages des journaux ? Les correspondants ont constaté, depuis plusieurs années, et notamment depuis la loi de 1993 les concernant, une baisse flagrante de la rémunération. Au fil des années, ils ont le sentiment que leur travail est de moins en moins considéré et constatent une absence d'augmentation des correspondances. Ajouter à cela la baisse (ou même l'absence) du remboursement du forfait kilométrique.

Il faut également souligner qu'aujourd'hui les correspondants sont en porte-à-faux avec les statuts CLP (correspondant local de presse) tels que définis par la législation de 1993. Ils effectuent une tâche qui s'accorde davantage avec une mission de pigiste ou encore de journaliste. Pourtant ils ne sont pas moralement considérés comme tels, encore moins si l'on compare leurs revenus.

Les correspondants méritent plus de considération de la part de directions qui en profitent pour détourner leur statut à d'autres fins que celles fixées par les textes en vigueur : photographe CLP, secrétaire de rédaction CLP ou pigistes ou journalistes déguisés en CLP...

A partir de ce constat, l'ensemble des CLP ont amendé une liste de revendications et exigent qu'un dialogue s'établisse avec la direction du groupe Sipa Ouest-France afin d'aboutir à un accord entre les deux parties. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir recevoir une délégation dès que possible afin que nous puissions exposer nos revendications.

Dans l'attente de cette rencontre avec vous, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Pour l'AICP le président,
Christophe Herbé